

## **Demande pour bénéficier d'une suspension d'adhésion sur les trimestres 2020(\*)**

**N° Adhérent :**

**Raison sociale :**

**Secteur d'activité :**

**Contact Adhérent (Nom & Prénom) :**

**Fonction :**

**GSM :**

**Mail :**

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de la CIMR du 12 mai 2020 et aux dispositions de l'article 7 des statuts, nous sollicitons la suspension temporaire d'adhésion au cours du trimestre indiqué ci-après, dont le chiffre d'affaires a baissé de plus de 60% par rapport au même trimestre de l'exercice 2019 :

Trimestre concerné :  T1/2020     T2/2020     T3/2020     T4/2020

Si la baisse de plus de 60% du chiffre d'affaires se poursuit au cours du trimestre suivant, sans dépasser le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, nous procéderons à une demande de suspension complémentaire.

Nous nous engageons à reprendre notre adhésion et nos déclarations à l'issue de la période de suspension autorisée dans le cadre des mesures décidées par le Conseil d'Administration de la CIMR.

### **Liste des pièces à joindre:**

- Présente demande dument cachetée et signée par l'adhérent ;
- Justification de la baisse du chiffre d'affaires par la production d'une attestation du commissaire aux comptes ou de l'expert-comptable selon le modèle normalisé fourni par la CIMR.

Fait à....., le .....

**CACHET ET SIGNATURE**

(\*) La demande de suspension doit se faire trimestre par trimestre avant l'expiration du délai de 45 jours après la fin du trimestre.